

Crêpes sucrées

Sucre beurre
Cannelle, sucre, beurre
Confiture

2,00
2,50
2,50

Afin que cela ne se reproduise plus

et que nous puissions vous servir

à votre souhait et à votre faim sans autorisation Préfectorale

Nous demandons à tous (clients ou non de notre établissement)

.ceux qui continuent à vivre après 0h30 dans le 1^{er} arrondissement de Paris

.ceux qui veulent acheter à emporter quelque chose à manger à TOUTES HEURES

.les habitants et commerçants qui ne veulent pas que notre quartier meurt

de se joindre à la **pétition** pour abolir l'arrêté Préfectoral n°2000-10676 du 26/04/2000

interdisant la préparation et la vente à emporter de produits alimentaires

dans notre quartier de 0h30 jusqu'à 6h00

Nous vous prions de laisser vos coordonnées dans la boîte afin que nous puissions vous joindre

En vous remerciant.

nos

Ils an